

Syndicat des professeurs et des professeures

296^e réunion

Conseil syndical

Jeudi 28 janvier 2016



**Syndicat des professeurs
et des professeures**

Université du Québec à Trois-Rivières

Projet d'ordre du jour pour la rencontre

1. Mot de bienvenue du Président
2. Vérification du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. **Compressions budgétaires à l'UQTR : rapport**
5. **Rapport du comité des relations de travail**
6. **Le régime de retraite de l'UQ**
7. Tribune des délégués et des déléguées
8. Composition du comité des affaires universitaires du Syndicat
9. Adoption du procès-verbal de la 295^e réunion du conseil syndical
10. Suites à donner aux réunions du comité exécutif et du conseil syndical
11. Information et dépôt de documents :
 1. Dépôt du procès-verbal de la 518^e réunion du comité exécutif
 2. Dépôt de l'agenda syndical de février 2016
 3. Rapport sur les dossiers de la FQPPU
12. Affaires nouvelles
13. Date de la prochaine rencontre : 25 février 2016
14. Levée de l'assemblée

Point 4

**Compressions budgétaires
à l'UQTR : rapport**

Chronologie

21 octobre

Rencontre avec le vice-recteur aux ressources humaines (VRRH) afin de discuter de la situation financière de l'UQTR.

26 novembre

Le comité exécutif fait part au conseil syndical des propositions afin de réduire les coûts de la convention collective et les conditions préalables à l'amorce des discussions.

11 décembre

Rencontre avec le vice-recteur aux ressources humaines (VRRH) afin de lui faire part des intentions du comité exécutif.

11 au 17 décembre

Réalisation d'un sondage sur un moratoire sur le plancher d'emploi.

18 décembre

Rencontre avec le vice-recteur aux ressources humaines (VRRH) afin de présenter les objets de la négociation et les conditions préalables.

Chronologie (suite)

12 janvier

Publication du bulletin *Le point d'ancre* détaillant les éléments faisant l'objet des discussions sur la réduction des coûts de la convention collective et des conditions préalables.

13 janvier

La Direction fait savoir au comité exécutif qu'avant de surseoir aux processus d'embauche des professeurs pour les années 2016-2017 (27 postes) il faudrait signer une lettre d'entente suspendant les processus.

14 janvier

Le comité exécutif accepte le principe de suspendre les processus d'embauche des professeurs pour l'année 2016-2017 pour une période de six semaines.

21 janvier

Expédition aux professeurs d'un courriel annonçant la suspension du processus d'embauche des professeurs pour une période de six semaines.

Composition du comité sur les compressions budgétaires de l'UQTR

Partie syndicale

- René Lesage, vice-président aux relations de travail (porte-parole)
- Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
- Sylvain Beaudry, trésorier
- Diane Beauchemin, conseillère aux relations de travail

Partie patronale

- Olivier Malo, vice-recteur aux ressources humaines de l'UQTR (VRRH)
- Sylvain Gagnon, directeur du service des relations de travail

Résultats du sondage concernant le moratoire sur le plancher d'emploi des professeurs

- Question :
Accepteriez-vous que le Syndicat négocie un gel temporaire du plancher d'emploi en contrepartie d'une bonification des conditions salariales?
- La consultation s'est déroulée du 11 au 17 décembre 2015;
- 275 professeurs et professeures ont participé à la consultation (taux de participation d'environ 60 %);
- 212 répondants appuient (77 %) la démarche syndicale;
- 44 répondants s'opposent à la démarche syndicale (16 %);
- 19 répondants préfèrent s'abstenir de répondre (7 %);
- 95 professeurs ont formulé des commentaires.

Base des échanges sur les coûts de la convention collective des professeurs de l'UQTR

- Inclure les économies réalisées par l'UQTR en permettant une augmentation de 30 % des cours en appoint, en réserve ou en fiducie sur la base du nombre de cours donnés en 2014-2015 pour l'année 2015-2016 et 2016-2017;
- Inclure les économies réalisées par l'UQTR en permettant l'embauche des professeurs le 1^{er} décembre plutôt que le 1^{er} juin pour les années 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018;
- Inclure les économies réalisées par l'UQTR en permettant durant le gel de la clause ascenseur du plancher d'emploi de limiter le nombre de postes de professeur à 449 pour les années 2016-2017 et 2017-2018;

Les deux conditions

- Convenir qu'une partie des économies réalisées par ces concessions seront versées en rattrapage salarial pour les professeurs;
- Convenir d'annuler la réouverture de la convention collective prévue pour le 31 mai 2016.

Courriel expédié aux professeurs

Suspension des processus d'embauche

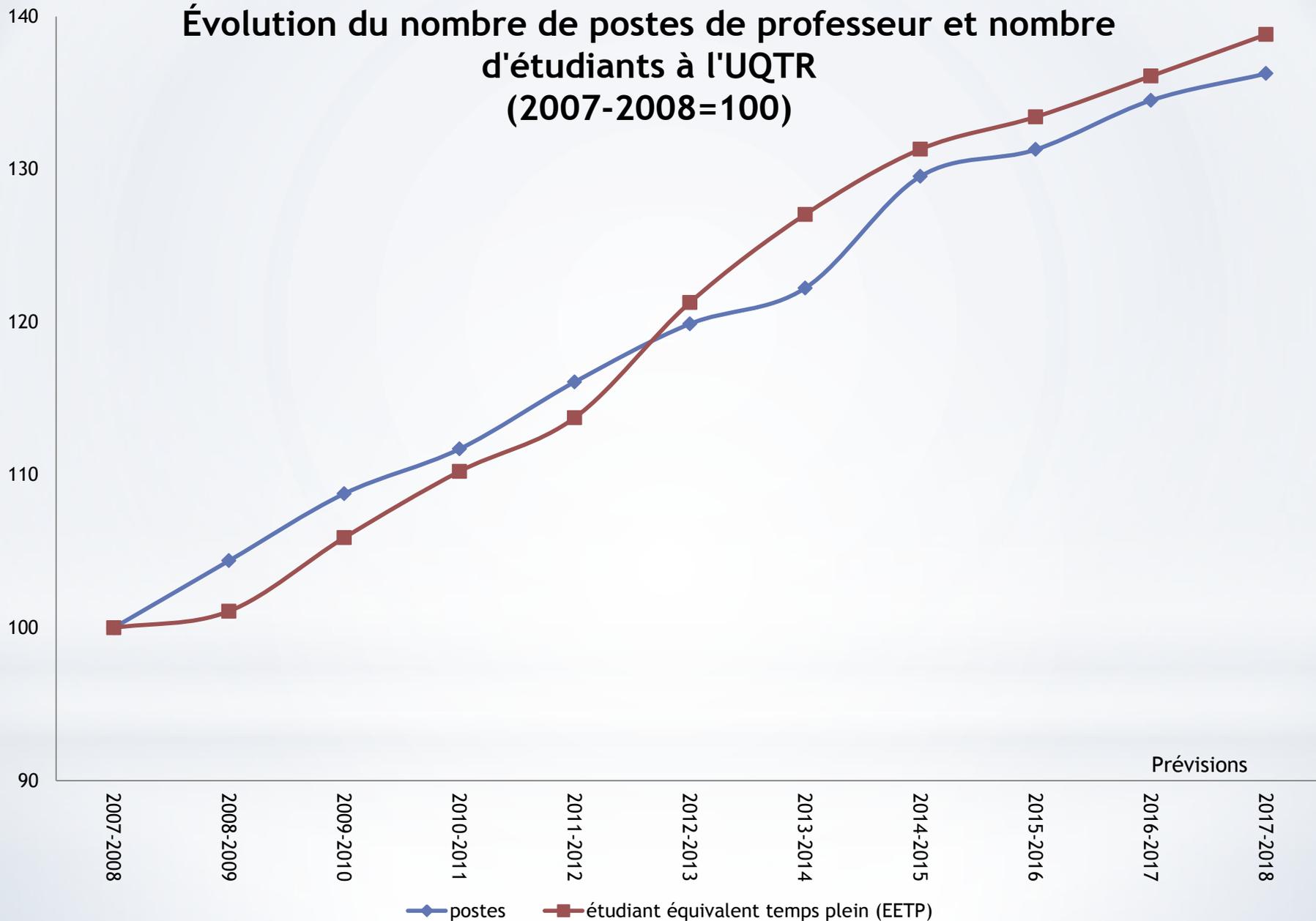
Comme vous le savez, des discussions ont actuellement cours entre le Syndicat des professeurs et des professeures et la direction de l'Université dans le but d'arriver à une entente portant sur certaines mesures qui pourraient être prises pour faire face au déficit budgétaire de l'Université. Le gel temporaire du plancher d'emploi pour l'embauche des professeurs est au cœur de ces discussions. En conséquence, il est possible, si les parties s'entendent, qu'un certain nombre des postes qui ont été affichés cet automne ne soient pas comblés cette année.

Afin d'éviter d'interrompre des processus d'embauche alors qu'ils sont très avancés, ou même de devoir aviser des candidats retenus qu'ils ne pourront être embauchés, le Syndicat et la direction de l'Université ont convenu de suspendre les processus pour une période de six semaines à compter de la diffusion du présent message. Cette mesure donnera du temps au Syndicat et à la direction de l'Université de poursuivre les discussions. Nous vous tiendrons informés des résultats de ces échanges.

Nous sommes conscients que cette mesure générera des inconvénients dans les départements et nous en sommes désolés. Toutefois, nous sommes d'avis que cette courte pause dans le processus d'embauche est nécessaire afin de laisser aux parties la chance de trouver des solutions à la situation financière actuelle de l'UQTR.

Nous vous remercions pour votre compréhension et votre collaboration dans ce dossier.

Évolution du nombre de postes de professeur et nombre d'étudiants à l'UQTR (2007-2008=100)



Évolution des postes à l'Université de Sherbrooke

Années	Postes occupés
2010	463
2011	471
2012	469
2013	477
2014	452
2015	444

À l'exception des professeurs de génie et de médecine.
Le Syndicat a accepté de ne pas combler les postes vacants pour les années 2014 et 2015.

Nombre de postes vacants à l'UQTR

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
12	12	17	19	18	17	15	12

Sources : Répartition annuelle des postes (2008-2009/2013-2014) et rapports sur les postes au 1^{er} septembre (2014-2015/2015-2016).

Moyenne de 15 postes vacants annuellement

Vacant : retraites, démissions, postes non comblés durant l'année...

Valeur du cours en appoint

	UQTR	UQAR	UQAC
	5 600 \$	5 500 \$	7 000 \$

Échelles des salaires au 1^{er} avril 2014

	UQTR	UQAR	UQAC
Catégorie 1 Échelon 5	64 770 \$	66 335 \$	60 610 \$
Catégorie 2 Échelon 16	91 710 \$	93 067 \$	93 544 \$
Catégorie 3 Échelon 25	119 909 \$	121 683 \$	122 307 \$
Catégorie 4 Échelon 21	133 148 \$	135 116 \$	135 811 \$

Augmentations salariales prévues à l'UQAC

Juin 2015	2 %	Incluant le psg
Juin 2016	2 %	Incluant le psg
Juin 2017	2 %	Incluant le psg
Juin 2018	2 %	Incluant le psg
Juin 2019	À négocier au renouvellement	Rétroactif au 1 ^{er} juin 2019

Programme salarial du gouvernement du Québec (offres)

Juin 2015	Forfaitaire +/- 500 \$
Juin 2016	1,5 %
Juin 2017	1,75 %
Juin 2018	2 %
Juin 2019	Forfaitaire +/- 250 \$ + relativité salariale 2,4 %

Point 5

**Rapport du comité des
relations de travail**

Réunion de Comité paritaire sur cours atypiques aux cycles supérieurs (22 décembre 2015) :

Proposition de la DGAAP (Cours à l'étudiant) : Introduction du Clarder et du nombre d'étudiants pour atteindre le demi-seuil d'équilibre;

Proposition syndicale (Cours à l'étudiant) : Introduction du Clarder et du nombre d'étudiants pour atteindre l'équilibre en tenant compte des crédits de recherche. Ajout d'un critère d'évaluation académique de la tâche par le département (politique départementale d'attribution des éléments de la fonction).

Délais dans le processus d'arbitrage :

Règle de disponibilité dans les 90 jours pour entendre les parties;

Problème de synchroniser les agendas de l'arbitre, du procureur du SPPUQTR et du procureur représentant la direction de l'UQTR. (Quelques cas types).

Lettre d'entente sur le moratoire des ordinateurs à 600\$:

Baisse des coûts en raison d'une technologie moins performante ou d'une baisse de qualité.

La direction doit faire la preuve historique sur quelques années de la réduction des coûts de l'équipement informatique acheté :

- 1) aux nouveaux professeurs et remplacement;
- 2) sur les pages web du service de l'approvisionnement pour la configuration du modèle de base.

Point 6

**Le régime de retraite de l'UQ
et
la loi 75**

**Présentation rapide
de l'état de la situation**

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

- 1) Problématique
- 2) Groupe de travail
- 3) Le grief
- 4) Le projet de loi 75 sur les RR du milieu universitaire
- 5) Évaluation actuarielle au 31 décembre 2014
- 6) L'année 2015
- 7) Les négos à venir

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

1) Problématique

- * Rente indexation automatique 100%IPC avant 2005
- * Pour réduire coût et stabiliser taux de cotisation, introduction en 2005 indexation conditionnelle IPC-3%
- * Crise de 2008: marchés s'effondrent -20%
- * Pas d'indexation depuis 2009 (7 ans)
- * A créé déficit actuariel 300M\$ (198M\$ au 31 déc. 2014)
- * Politique de financement actuelle favorise stabilité du taux de cotisation (seulement partie du déficit >10% passif est amortie, amortissement sur 20 ans, lissage gain/perte sur 5 ans...)
- * Financement minimal requis par la loi prévoit taux de cotisation selon IPC-3% (comble pas pleine indexation)

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

- * Donc, taux de cotisation actuel 21,3% insuffisant pour financer indexation (prendrait rendement sur placements exceptionnels pendant plusieurs années)
- * Conclusion: pas de perspective d'indexation avant 20, 25, 30 ans???
- * De plus, Loi 75 va obliger fonds de stabilisation avant de verser indexation: va aggraver la situation
- * Objectif du CIRRAC: rétablir pleine indexation
- * Solution: Négocier avec l'employeur retrait de bénéfices (prestations) pour dégager des surplus actuariels et assurer pleine indexation versée annuellement
- * Note: toute concession faite = effort employé qui doit être reconnu dans régime paritaire 50-50 dans partage des coûts et des risques

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

2) Groupe de travail sur pérennité du RR (2012)

* Différents scénarios (hypothèses) de réduction

* Mais aussi : non reconnaissance de la renonciation des employés à la garantie d'indexation au-delà de IPC-3% (Aucune reconnaissance effort employé et perte de l'indexation promise)

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

3) Grief sur non-respect du principe de parité (2013)

- * Arrêt des négos
- * Arguments soumis à un arbitre
- * Objections de la partie patronale
- * Partie syndicale a 2 mois pour réagir
- * Décision arbitrale en mai
- * Révision judiciaire probable de l'employeur

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

4) Projet de loi 75 sur régimes de retraite universitaires

- * Au départ devait être copier-coller loi 15 municipalités
- * (drastique empêche indexation automatique, 50-50 ferme, ramène cotisations 18%...)
- * Plus près de la loi pour secteur privé
- * Vise RR en difficulté au 31/12/14 (Ulaval/Bishop), + de flexibilité (45%-55%, indexation automatique permise)
- * Mesures générales
 - 50-50 (déjà RRUQ)
 - Création fonds de stabilisation (cotisation stabilisation = 10% cotisation)
 - Mesures particulières (si cotisation 31/12/14 >21% masse salariale)

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

- * Service avant 1/1/2015: réduction indexation automatique pour les retraités et les participants
- * Service après: limite 21% sinon réduction des prestations (incluant modification de la rente normale)
- * Négociation sur 12 mois + 2 prolongations possibles de 3 mois sinon arbitrage
- * Règlementation va sortir bientôt pour préciser certains paramètres
- * Commission parlementaire 8-9 février
- * Cirrac 9 février: modification réductrice effort employé, augmente cotisation employeur
- * Prévoir mécanismes d'arbitrage
- * Fonds d'indexation pourrait servir de fonds de stabilisation
- * Loi va être adoptée au printemps

Régime de retraite de l'UQ (RRUQ)

5) Évaluation actuarielle au 31 déc. 2014

- * Portrait s'améliore (capitalisation 100%)
- * Coût du service courant environ 19,8% masse salariale < 21% évite mesures particulières de la loi 75

6) Année 2015

- * Relativement bonne: taux de rendement des placements: 7,3% (-2,6% depuis début 2016)

7) Négos à venir (3 séances prévues en février)

- * CIRAC: principes de simplicité, universalité et de prévisibilité
- * Modifications réductrices selon Hyp. 2c) Groupe de travail
- * 60-32 plutôt que 55-32
- * Pénalité 6% plutôt que 3% retraite anticipée
- * Retraite partielle (présentation à un autre CS)

Point 7

**Tribune des délégués et
des déléguées**

Point 08

**Composition du comité
des affaires universitaires
du Syndicat**

Composition du comité des affaires universitaires du Syndicat

Composition actuelle	Composition proposée
VPAU	VPAU
Professeur membre du C. A. de l'UQTR	Professeur membre du C. A. de l'UQTR
Professeur membre de la commission des études	Professeur membre de la commission des études
Une direction de département	Une direction de département
Une direction de comité de programme	Une direction de comité de programme
Un professeur désigné par le conseil syndical	Un professeur désigné par le conseil syndical
	Une direction d'unité de recherche

Composition du comité des affaires universitaires du Syndicat

Composition	
Adel-Omar Dahmane	Département de génie électrique et de génie informatique
Christian Linard	Département de chiropratique
France Joyal	Département de philosophie et des arts
Denis Auger	Département d'études en loisir, culture et tourisme
Sylvain Beaudry	Département des sciences comptables
Marie Lequin	Département d'études en loisir, culture et tourisme
Serge-Théophile Nomo	Département de finance et économique

Point 9

**Adoption du procès-verbal
de la 295^e réunion du
conseil syndical**

Point 10

**Suites à donner aux
réunions du comité
exécutif et du conseil
syndical**

Nouveautés

1. Organiser un dîner-conférence sur la Fondation de l'UQTR;
2. Réviser les critères d'attribution des bourses d'études du Syndicat;
3. Organiser une conférence sur les impacts des compressions budgétaires de l'UQTR sur l'économie régionale;
4. Proposer à la Direction une nouvelle formule pour la sélection des arbitres afin d'accélérer le cheminement des dossiers;
5. Signer une lettre d'entente afin de surseoir au processus d'embauche.

Point 11

Information et dépôt de documents

Point 11.1

**Dépôt du procès-verbal de
la 518^e réunion du comité
exécutif**

Point 11.2

**Dépôt de l'agenda
syndical**

Dates à retenir pour le mois de février

4 février	Réunion du comité exécutif du Syndicat
9 février	Levée de cours (13 h 30 à 17 h)
10 février	Réunion de la conférence des directeurs et des directrices de département
11 février	Réunion du comité des affaires universitaires
11 février	Réunion du conseil fédéral de la FQPPU
18 février	Réunion du comité exécutif du Syndicat
23 février	Réunion de la commission des études
24 février	Atelier sur les demandes de promotion
25 février	Réunion du conseil syndical

Point 11.3

**Rapport sur les activités de
la Fédération québécoise
des professeures et des
professeurs d'université
(FQPPU)**

Dossiers FQPPU

Compressions budgétaires dans les universités

- Pas de nouvelles compressions annoncées
- Activité 15-16 février sur les campus et devant ASSNAT

Autres

- Lancement document synthèse sur financement de la recherche universitaire et argumentaire pour allocation de recherche minimum garantie de 10,000\$ à tous les profs
- Colloque ACFAS 9-10 mai sur administration/gouvernance des universités de la collégialité à vision managériale: appel de candidatures
- Suivi fermeture TÉLUQ
- Comité relations de travail (CC idéale + outils pour négo et gestion CC): appel pour 1^{ère} réunion
- Embauche professionnel de recherche

Dossiers FQPPU

Conseil fédéral 11-12 février 2016

- Campagne d'appui pour allocation recherche annuelle minimum garantie
- Période d'échange sur les pratiques de formation et d'information aux membres
- Création comité TIC et tâche professorale
- Résultats de la recherche sur rapport identitaire chez les professeurs
- Lancement officiel de la revue de presse

Agenda

- Conseil fédéral avril: Réalité syndicale multi-campus
- Colloque ACFAS 9-10 mai UQAM
- Forum social mondial 9-14 août à Montréal: ateliers sur l'éducation: prélude à un Sommet/États généraux sur l'enseignement supérieur
- 25^e FQPPU: 20 octobre 2016 à espace Lafontaine

Point 12

Affaires nouvelles

**Date de la prochaine
réunion du conseil**

25 février 2016